

Le **Handement** Juridique

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

LE " FDR " DESORMAIS COMPTE DANS LE PANIER À CRABES POLITIQUES :

L'opposition embourbée dans l'auto-morcellement, UNIR imperturbable gagne du terrain P3



Me Yawovi Agboyibo (CAR)

Me Paul Dodzi Apévon (FDR)

De la santé publique au Togo :

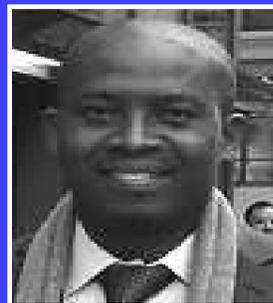
LE GOUVERNEMENT EN MODE VIGILANCE CONTRE LA MÉNINGITE P6

La 13ème réunion annuelle sur la surveillance, la préparation et la réponse aux épidémies de méningite en Afrique ouvert à Lomé hier

Renouvellement des organes de l'OMCT :

Deux Africains dont un Togolais élus pour siéger à l'Assemblée générale de l'OMCT P7

André Kangni Afanou hisse plus haut l'honneur du Togo



16ème Sommet de la Francophonie à Madagascar :



Justin Trudeau, appelle à une application totale et non sélective des droits fondamentaux P5

La liberté des personnes LGBT en Afrique de l'Ouest au centre de l'appel

Le HCRRUN sollicite l'accompagnement de la Société civile :

Une série de rencontres avec les acteurs prévue du 28 novembre au 19 décembre à Lomé P2



Mme Awa Nnana Daboya

Quand peut-on revendiquer la légitime défense? P2

Quand peut-on revendiquer la légitime défense ?

La légitime défense est une notion qui regorge des ambiguïtés vis-à-vis des personnes qui se retrouvent dans des cas de violences. Etre en état de légitime défense pour une personne qui riposte à une atteinte immédiate et injustifiée à sa personne, à autrui ou à ses biens ou encore pour interrompre l'exécution d'un délit ou d'un crime à l'encontre d'un bien.

Cette notion comporte en elle des conditions aux quelles devraient s'imprégner tout individu, elle suppose que les moyens de défense et de riposte soient proportionnés à la gravité de l'atteinte. En principe, la réaction de l'agressé en légitime défense doit être concomitante de l'agression, la riposte doit donc être immédiate. Ce critère permet notamment de distinguer la légitime défense de la vengeance, dans ce cas la responsabilité pénale de la personne n'est pas retenue pour les atteintes qu'elle a pu elle-même causer en état de légitime défense.

La notion de légitime défense est fondée sur l'article 122-5 du code pénal " n'est pas pénalement responsable la personne qui devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit dans le même temps un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou autrui sauf s'il ya disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte... ".

Par ailleurs, la légitime défense des forces de l'ordre fait l'objet des règles particulières. Elles peuvent avoir recours aux armes " lorsque des violences ou des voies de fait sont exercées par les individus armés ".

Kabirou

Le HCRRUN sollicite l'accompagnement de la Société civile : Une série de rencontres avec les acteurs prévue du 28 novembre au 19 décembre à Lomé

Prévu et mise en place suite aux recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), le HCRRUN a un rôle essentiel à jouer dans la reconstruction nationale. Sa mission ne peut réussir si elle ne reçoit pas l'adhésion des différentes composantes de la nation. C'est à ce titre que les responsables du HCRRUN organisent du 28 novembre au 19 décembre une série de formations à l'endroit des acteurs de la société civile.

Ces séries de rencontres visent à faciliter chez les participants, une meilleure compréhension du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) à travers les différentes missions à lui assignées.

Ces rencontres participent donc au processus d'appropriation et d'adhésion des populations à la mise en œuvre des recommandations de la CVJR et visent à échanger avec différents groupes cibles en vue de leur



Mme Awa Nana Daboya, présidente du HCRRUN

implication et de leur contribution à l'accomplissement de la mission du HCRRUN.

Prendront part à ces séries d'échanges, les confessions religieuses, les organisations de la société civile, les professionnels des médias, les forces de défense et de sécurité, les associations des femmes, les chargés de com-

munication des institutions de la République, département ministériels, et sociétés d'Etat, Associations de jeunes et les speakers en langues.

Hier déjà, les responsables des confessions religieuses ont été entretenus.

La rédaction

Le Zimbabwe obtient sa souveraineté monétaire

Le Zimbabwe lance sa propre monnaie dénommée " billets d'obligation " une manière pour le pays d'obtenir une indépendance économique afin de pouvoir sortir du joug colonial.

A partir de lundi 28



Robert Mugabe, président du Zimbabwe

Novembre, la banque centrale de Zimbabwe initie une nouvelle monnaie " billets d'obligation " indexée sur le dollar américain. Cette nouvelle monnaie a pour but de remédier à la pénurie du dollar devise en cours dans le pays de Robert Mugabe depuis 2009. L'équivalent de 12 millions mis en circulation sous forme de coupon de 2 dollars et 2 millions de plus en coupon de 1 dollar. D'ici la fin d'année 75 millions de dollar seront émis par la banque centrale de Zimbabwe. Ces coupons qui jouent un rôle de billet de

banque doivent mettre à terme à la pénurie de dollar américain. Or depuis 2009 le dollar et le rend sud-africain ont remplacé la devise nationale qui avait perdu toute valeur d'une inflation galopante. Mais l'arrivée massive de monnaie sur le marché fait craindre une hausse des prix rappelant celle de 2009. D'ailleurs des l'annonce du lancement de ces billets d'obligations les zimbabwéens se sont rués dans les banques pour retirer leurs avoirs

Source : rfi

" RIRES & DETENTES "



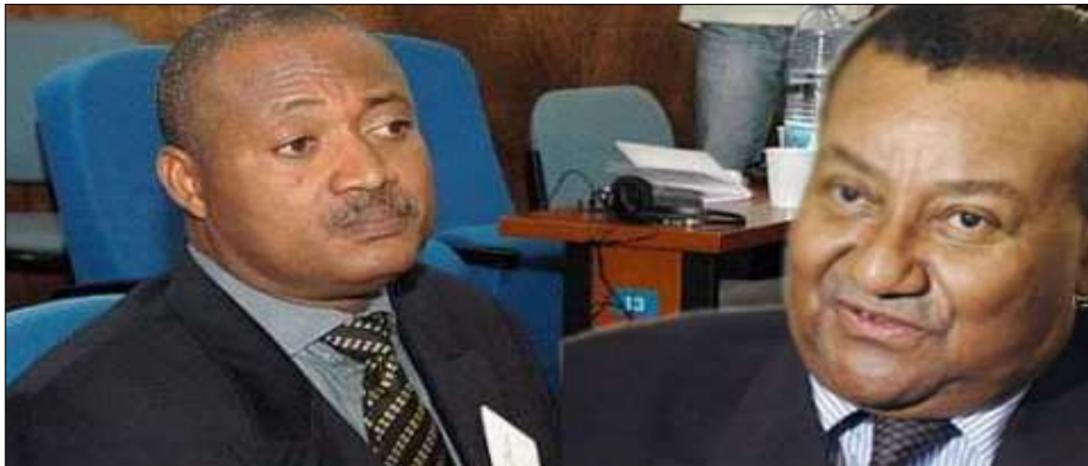
LE " FDR " DÉSORMAIS COMPTÉ DANS LE PANIER À CRABES POLITIQUES :

L'opposition embourbée dans l'auto-morcellement, UNIR imperturbable gagne du terrain

Est-ce la quête de l'intérêt général qui divise les amis ?

L'arène politique togolaise vient encore de s'agrandir d'une nouvelle formation politique le samedi 26 novembre dernier. C'était au cours d'une manifestation publique solennelle à laquelle ont prit part, plusieurs responsables et représentants de d'autres partis politiques, entre autres, le PSR, le NID, Santé du Peuple, MCD, Parti des Togolais, Le Togo autrement, le BAC, etc.

Il s'agit du parti : " Forces Démocratiques pour la République ", dirigé par un bureau de 28 membres que Me Dodzi Apévon, l'ex-président du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), qui était tombé en profonde disgrâce avec son ancien mentor, Me Agboyibo. Ce dernier exprimant le désir de reprendre la tête du parti, après environ seize années passées à la tête du CAR.



Jean-Pierre Fabre (ANC)

Gilchrist Olympio (UFC)

conduits par l'ex-secrétaire général du parti, en la personne de Jean-Pierre Fabre, se sont retirés après avoir vainement tenté d'exclure leur président, Gilchrist Olympio, accusé d'avoir pactisé avec le RPT d'en-tant. Ils ont fini par créer l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC).

Mais, ce qu'il faut également remarquer est que depuis la création de l'ANC, la bataille politique s'est transposée de l'entre parti au pouvoir et opposition à l'entre partis

élections législatives de 2018 et éventuellement les élections locales.

Au regard de tout ce monde présents à la cérémonie de lancement du nouveau parti politique " FDR ", et du soutien multiforme que les autres partis politiques de l'opposition ont témoigné à Me Dodzi Apévon et les siens, l'on se demande aujourd'hui combien de militants ou cadre, reste encore dans le parti en dehors du secrétaire général, Jean Kissi ? Le CAR serait-il

Farida, Administrateur civile ; 3ème Vice-président, M. Defly Kokou ; M. René, Enseignant chercheur des universités, secrétaire Chargé de l'Administration ; M. Binafame Kohan Secrétaire d'administration ; Secrétaire Chargé de la Communication, Dr Gngangno Kossi W., Enseignant chercheur ; Secrétaire Chargé du Numérique et des Adhésions, M. Kouete Nicoué Zepp Informaticien, opérateur économique ; Secrétaire Chargé de l'organisation des activités, M. Koulekpoto Moïse, Secrétaire d'administration ; secrétaire Chargé à la Formation Atisso Beco, Professeur de Lycée ; Coordinateur de la région des Savanes, M. Traore Bassirou, Professeur de Philo ; Coordinateur de la région de la Kara ; M. Dondja Nini- Kèrèguè, Enseignant de Physique à la retraite ; Coordinateur de la région Centrale M. Bodelin Lanvasso Administrateur civile ; Coordinateur de la région des Plateaux, Tsolenyanu Akouété, Professeur d'histoire de Lycée ; Coordinateur de la région Maritime, M. Avigan Kokou, Inspecteur des impôts à la retraite, opérateur économique, Coordinateur du Grand Lomé, Dr Amaglo James Médecin ; Coordinateur de la Diaspora M. Amedodji Philippe, Directeur de société ; Trésorier Général M. Nouwaga Laurent, Economiste ; Trésorier

Général Adjoint, Mme Kangni Elise, Commerçante ; Conseiller Spécial, Me Hegbor Gahoun, Avocat ; 2ème Conseiller, Mme Bada Ajavon Rita, Professeur de lycée ; 3ème Conseiller M. Nana Djababou, Diplomate à la retraite ; 4ème Conseiller, Amengavi Madjé, Opérateur économique ; Coordinateur des Jeunes M. Kpeleawo Malick, Economiste ; Coordinateur des femmes Adjaley Akossiwa Novissi, Commerçante ; Président du Conseil des Sages M. Klutse Koboè, Directeur de société ; Commission des affaires politiques et Institutionnelles, Pr Neglo Kouma, Enseignant chercheur des universités ; Commission des affaires économiques et du développement, Pr Agbodji Damien, Enseignant chercheur des universités ; Commission affaires électorales, Amouzou Aholé, Juriste ; Commission Agro-pastorale, de l'eau, de l'énergie et de l'aménagement du territoire, M. Afola Gustave, Ingénieur Agronome ; Commission de l'éducation et de la Formation Professionnelle, Pr Koumaglo Kossi, Enseignant chercheur des universités ; Commission de la Santé et de la population, M. Fedy Christophe, Directeur de société ; Commission de l'environnement et des changements climatiques, M Eklou Alphonse, Juriste Environnementaliste ; Commission des relations extérieures et de la Coopération, M.Nayhoho Jean-Baptiste, Histoire ; Commission des affaires de sécurité et de Défense, M.Pimpou Napo, Attaché d'administration ; Commission Jeunesse et Emploi M. Viglo Messanh, Économiste gestionnaire ; Commission des affaires sociales, Mme Dabla Kossiwoa, Comptable ; Commission des affaires culturelles, sportives et touristiques, Mme Agbenou Aku Akpéné, Opérateur économique .



Me Yawovi Agboyibo (CAR)

Me Paul Dodji Apévon (FDR)

Après cette longue crise entre les deux hommes, chacun a finalement pris sa route comme on le dit souvent vulgairement. Mais une question importante qui tourmente l'esprit des togolais est de savoir si c'est toujours la poursuite de " l'intérêt général " des togolais qui divise les amis ?

Cette question a toute sa raison d'être si l'on considère que l'histoire vient de se reproduire. En effet, en 2010, le parti Union des Forces de Changement (UFC) a connu le même sort. Une crise a violemment secoué le parti au point que certains des membres

de l'opposition, notamment entre l'UFC et l'ANC. Face à cette situation qui n'a rien de gênant pour le parti au pouvoir, ce dernier en toute sérénité a préparé les élections législatives de 2013 et l'élection présidentielle d'avril 2015 qu'il a effectivement remporté hauts les mains.

Cette nouvelle rupture entre les deux premiers leaders du CAR, va certainement encore offrir de quoi occuper les partis de l'opposition dans leurs guerres internes, au moment où le parti au pouvoir tentera de préparer sérieusement les

devenu une coquille vide au profit des FDR ? Les jours à venir nous situent. A l'état des choses, Me Agboyibo devra tout recommencer et tout reconstruire pierre sur pierre. Mais, avec son âge si avancé, aura-t-il l'énergie nécessaire de conduire ce parti où tout est à reconstruire ?

Les membres du bureau directeur du parti

Président, Me Apevon Dodji Paul, Avocat ; 1er Vice-président, M. PAS-SOKI N'galo Thierry, Economiste, opérateur économique ; 2ème Vice-président, Mme Mama

De la responsabilité des citoyens pour leur propre sécurité : Le casque est pour se protéger la tête et non pour décorer la moto

Si la Constitution de la République Togolaise (CRT), en son article 13 précise : " L'Etat a l'obligation de garantir l'intégrité physique et mentale, la vie et la sécurité de toute personne vivant sur le territoire national ", et dans l'article 49 conforte : " les forces de sécurité et de police, sous l'autorité du Gouvernement, ont pour mission de protéger le libre exercice des droits et des libertés, et de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens ", crée l'obligation au gouvernement d'assurer la sécurité de tous les citoyens sur toute l'étendue du territoire, cette même constitution ne fait-elle pas obligation aux citoyens, en son article 42 stipule que : " Tout citoyen a le devoir sacré de respecter la constitution ainsi que les lois et règlements de la République " et l'article 48 mentionne que " Tout citoyen a le devoir de veiller au respect des droits et libertés des autres citoyens et à la sauvegarde de la sécurité et de l'ordre publics.

Il œuvre à la promotion de la tolérance et du dialogue dans ses rapports avec autrui. Il a l'obligation de préserver l'intérêt national, l'ordre social, la paix et la cohésion nationale.

Tout acte ou toute manifes-

tation à caractère raciste, régionaliste, xénophobe sont punis par la loi ", de respecter les règles établies par le gouvernement, et de contribuer à assurer cette sécurité civile ?

Ce qui implique qu'il faut forcément la manifestation de la volonté du gouvernement et celle des citoyens pour mener à bien l'objectif de sécurité civile nationale. Autrement dit, il faudra que les autorités nationales compétentes prennent les initiatives de protection à travers des mesures de police ou des règles et que les citoyens s'engagent à respecter ces règles.

La répression des manquements aux règles découle de l'obligation de moyen qui pèse sur l'autorité compétente, notamment le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehane.

Mais, la réalité heurte la conscience. En effet, malgré toutes les mesures et sensibilisations pour faire comprendre aux citoyens la nécessité de respecter les consignes pour sécuriser leur vie, il existe encore des écarts de comportements qui continuent de mettre en danger la population. Au-delà des conducteurs de voitures qui non seulement font parfois des surcharges, il en a qui continuent de manipuler leur portable tout en



Un conducteur de taxi-moto: le casque sur le siège

conduisant, ce qui fait qu'ils conduisent de façon dangereuse ou entraînent des accidents de circulations.

Par ailleurs, il existe aussi certains comportements des conducteurs de motos qui fragilisent les mesures de sécuri-

té. Il s'agit du fait que le casque qui est fait pour se protéger la tête en vient à être utilisé pour décorer la moto.

Les citoyens se doivent de prendre conscience de l'importance ou du bien-fondé

des mesures que prennent le ministère de la sécurité ou le gouvernement pour s'y conformer afin d'éviter les problèmes et pire les pertes gratuites en vies humaines.

Armand

Quelques conseils de prudence en fin d'année

Au regard de l'insécurité de plus en plus grandissante qui règne dans le pays, particulièrement en ces temps-ci de fin d'année, il importe donc de :

- Toujours changez de trajectoires lorsque vous roulez la nuit.

- Evitez d'emprunter les voies sans lumière et isolées la nuit.

- À moto ou en voiture, vérifiez constamment dans votre rétroviseurs que vous n'êtes pas suivi(e)s.

- Si vous prenez un " zemidjan " ou un " taxi " après 20 heures, envoyez toujours l'immatriculation du véhicule ou de la moto à quelqu'un.

- Veillez toujours à accompagner ou à faire accompagner vos enfants à l'école et à aller les récupérer si possible personnellement à la sortie des classes.

- En circulation, si votre " zemidjan " ou votre " taxi " dépasse 70km/h, dites lui de réduire la vitesse. S'il n'obtempère pas, descendez. Vous paierez peut-être le prix de deux courses, mais au moins, vous serez toujours en vie. Ne soyez pas résigner, vous êtes le premier responsable de votre sécurité.

- Avis aux femmes : si vous sortez avec un homme en soirée, vérifiez qu'il n'a pas bu.

- Ne mangez pas et ne buvez pas chez des gens qui pourraient tirer bénéfice de votre malheur.

- Vous buvez entre amis, prenez soin de votre verre et changez-le si vous l'avez quitté des yeux un moment.

- Les soirées en boîtes ou entre amis à picoler, c'est bien, mais on n'en profite qu'en étant vivant. La nuit, faites attention !

Dové A

Présidentielle de 2017 en France :

Fillon triomphe de Jupé aux primaires de la droite Tout est encore possible face aux socialistes qui se cherchent

Il n'était même pas présent, mais il a créé la surprise au premier tour des primaires de la droite et du centre. Lui, c'est François Fillon qui vient d'avoir raison d'Alain Jupé, après avoir fait rendre le tablier par Nicolas Sarkozy. Il s'est donc imposé selon la volonté des électeurs de la droite et du centre comme le candidat crédible à succéder à François Hollande.



Alain Jupé (g) et François Fillon (dt)

Ce dernier, n'est pas du tout en forme dans les sondages et si les choses continuent ainsi sans aucun revirement de politique qui redonne confiance aux français, il risque de connaître le sort de Nicolas Sarkozy.

Fillon est crédité de plus de 65% des suffrages selon les résultats partiels portant sur un peu plus de 9000 bureaux de

votes sur un total de 10229. Cette confiance confirmée est un véritable stimulant pour Fillon qui peut désormais se convaincre que tout est encore possible. Déjà, il reçoit le soutien de ces précédents concurrents, notamment Sarkozy et Jupé.

On retient tout au moins le calme et le climat bon enfant qui a prévalu durant tout le pro-

cessus. Chose que l'on n'a pas observé à l'élection présidentielle aux Etats-unis, entre Hilary Clinton et Donald Trump.

Fillon s'engage à briser le verrou de l'immobilisme et de la démagogie. Il ne se réserve pas de qualifier d'échec la politique de la gauche et de faillite celle de l'extrême droite.

La Rédaction

Justin Trudeau, appelle à une application totale et non sélective des droits fondamentaux

La liberté des personnes LGBT en Afrique de l'Ouest au centre de l'appel

Chaque année, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage se rencontrent à la conférence internationale de la francophonie en vue de prendre d'importantes décisions visant à renforcer de développement à travers les différentes valeurs que promeut la francophonie. Ce sommet réunit à peu près 80 États qui représentent environ un milliard de personnes, dont 270 millions de francophones.

Cette 16ème édition de l'année 2016 qui s'est tenue à Antananarivo, à Madagascar,

s'est achevée dimanche 27 novembre 2016. Plusieurs sujets d'importance capitale ont meublé les échanges. Que ce soient les droits fondamentaux de la personne humaine, notamment ceux des femmes et des filles, ainsi que ceux des personnes LGBT, ou encore la lutte contre le radicalisme, la prise en compte de la jeunesse dans la mise en œuvre des politiques de développement.

L'intervention du premier ministre canadien, Justin Trudeau, a été un catalyseur de tous les sujets.

Discours de Justin Trudeau à la cérémonie d'ouverture du Sommet

Bonjour à toutes et à tous.

C'est un réel plaisir pour moi d'être avec vous aujourd'hui en tant que Premier ministre du Canada, mais surtout en tant que fier francophone.

Je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar et la population malgache pour leur accueil chaleureux. Je souligne d'ailleurs que Monsieur le Président a étudié dans une université de chez nous, l'Université du Québec à Trois-Rivières. Son parcours témoigne ainsi des liens de toute nature qui se tissent entre les pays et citoyens de l'espace francophone.

J'en profite aussi pour remercier ma grande amie la Secrétaire générale et ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, pour son travail formidable à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie. Michaëlle, ton leadership fait la fierté de tous les Canadiens.

L'OIF est une organisation qui apporte une contribution importante dans un monde en constante évolution, et ce, grâce à son action et aux valeurs partagées qu'elle porte.

Pour nous Canadiens, la Francophonie, c'est une appartenance fondée sur une langue, une histoire et une culture communes, qui nous unissent d'un bout à l'autre de notre vaste territoire. Et c'est aussi une fenêtre sur un monde riche et diversifié, fort de ses différences, mais uni dans ses valeurs et ses aspirations.

Ainsi, même si bien des défis demeurent à relever, les opportunités à saisir sont nombreuses.

Les pays de l'Afrique jouent un rôle central au sein de la Francophonie.

On le sait, l'Afrique est le continent avec la population la plus jeune au monde. Cela représente un potentiel inestimable pour ses pays, mais aussi pour le Canada, qui s'y réengage afin d'y être un partenaire fiable sur le long terme.



Justin Trudeau

En tant que père et ministre responsable de la Jeunesse, je rappelle à chaque occasion que les jeunes ne sont pas les leaders de demain, ils sont déjà les leaders d'aujourd'hui!

Notre défi, c'est de leur donner une voix forte, d'être à leur écoute et d'intégrer leur perspective dans nos décisions. C'est aussi de leur garantir un environnement sain, à eux et aux générations qui les suivront, en se donnant les moyens de lutter activement contre la pollution et les changements climatiques, ce qui passe notamment par la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les jeunes d'aujourd'hui sont des citoyens du monde - ils souhaitent découvrir, apprendre, élargir leurs horizons. Ils ont une ouverture d'esprit et un désir de liberté et d'égalité qu'aucune autre génération auparavant n'a affichés.

Mettons-les à contribution!

Nous devons tous aussi s'assurer de donner la place qui leur revient aux femmes et aux filles.

Je suis féministe. Et j'en suis extrêmement fier.

Car les femmes et les filles ont un rôle essentiel à jouer en politique, dans le monde des affaires, dans la résolution des conflits et dans le maintien de la paix. Elles doivent participer pleinement à la société. Et ce n'est pas juste aux femmes de le dire, mais à nous, les hommes, aussi. C'est notre combat aussi.

Parce que quand les femmes et les filles réussissent, on en bénéficie tous.

Mais pour que les femmes réussissent, nous devons d'abord nous assurer de respecter leurs droits fondamentaux. Le droit de vivre sans violence, le droit au libre-choix en matière de santé sexuelle et reproductive, le droit à l'égalité et le droit à la participation pleine et entière à la société.

Pourtant, trop souvent encore, ces droits sont bafoués. Les femmes et les filles sont victimes de violence physique et sexuelle. Elles se voient mariées, souvent en bas âge, sans leur consentement. Elles n'ont pas accès à l'avortement de façon libre et sécuritaire. Elles sont soumises à des mutilations génitales.

" C'est assez ! Il n'existe aucune excuse pour de telles pratiques, pour de telles violations de leurs droits fondamentaux. Tous ensemble, femmes et hommes, nous avons le devoir de mettre en place les conditions nécessaires afin que les femmes et les filles atteignent leur plein potentiel.

Les membres des communautés lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre souffrent dans trop de pays, incluant chez certains membres de la Francophonie présents ici aujourd'hui. On leur doit le même respect, les mêmes droits et la même dignité qu'à tous les autres membres de notre société "

D'autres défis se présentent aussi à nous, au premier chef la menace de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Or, nous savons maintenant que les gens isolés ou margi-

nalisés sont plus susceptibles de se radicaliser ou de tomber sous l'emprise de groupes extrémistes. À l'opposé, les gens qui se sentent intégrés, considérés et estimés à leur juste valeur ont beaucoup plus de chance d'apporter une contribution positive à la société.

Ainsi, afin de prévenir la radicalisation, nous devons mettre en place des stratégies de prévention. Ceci inclut la création d'une société où la diversité est célébrée et où nous maintenons un dialogue constant avec les membres des communautés minoritaires.

Et parce que trop souvent nos jeunes sont plus vulnérables à la radicalisation, nous devons en faire plus pour eux, en offrant à tous les jeunes la formation professionnelle dont ils ont besoin afin qu'ils se joignent au marché de l'emploi et contribuent à l'épanouissement de leur société.

Souvent, on en vient à discuter des questions identitaires. Eh bien, l'identité canadienne est fondée sur des valeurs de diversité, d'inclusion et de démocratie. Celles-ci sont au cœur de notre réussite. Elles contribuent à renforcer notre classe moyenne et à permettre à plus de gens d'y accéder.

Un pays multiculturel, fier de ses valeurs communes autant que de ses différences, avec deux langues communes. Ces dernières sont autant de fenêtres sur le monde qui s'ouvrent à nos enfants et à tous ceux qui choisissent de s'établir chez nous.

Laissez-moi maintenant dire quelques mots à mes compatriotes anglophones dans leur langue, eux qui embrassent le caractère bilingue de notre pays.

Le bilinguisme fait partie de la nature profonde du Canada. Il nous enseigne chaque jour à être plus forts et plus ouverts. La participation du Canada à la Francophonie nous offre aussi une tribune unique pour mettre de l'avant nos valeurs d'ouverture et de diversité ainsi que notre programme de renforcement socio-économique pour tous.

Aujourd'hui, nous, les francophones du Canada, sommes l'une des composantes essentielles de cette société pluraliste et ouverte. C'est pourquoi nous sommes prêts à jouer un rôle de premier plan au sein de l'espace francophone mondial.

Nous en avons la preuve ici-même, puisque les Canadiens sont représentés à ce Sommet

non seulement par le gouvernement fédéral, mais aussi par les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick. Actifs depuis longtemps au sein de la francophonie canadienne et internationale, ils y exercent un leadership remarquable.

Le gouvernement de l'Ontario souhaite maintenant se joindre à l'OIF à titre d'observateur, ce dont nous sommes tous très fiers. En effet, l'Ontario, qui compte quelque 600 000 francophones et des millions de francophiles, apportera certainement une contribution importante à l'organisation. Le Canada appuie fermement sa candidature et enjoint tous les membres de l'OIF à en faire de même.

Comme Québécois, je tiens par ailleurs à souligner les efforts constants de protection et de promotion du français déployés par le gouvernement du Québec. En plus de défendre notre belle langue française, ces efforts permettent d'assurer le caractère bilingue du Canada, et ils sont essentiels à la vitalité et à l'essor de notre langue chez nous et à travers le monde.

Nous sommes ici pour nos communautés francophones au pays et ici pour les francophones et francophiles partout sur notre planète.

Nous sommes déterminés à resserrer les liens qui nous unissent déjà. Nous nous engageons à créer de nouveaux liens avec les pays qui partagent notre vision d'un monde plus égal et meilleur.

Mes amis, c'est à nous de porter le changement positif dont nous avons besoin. C'est à nous de partager nos valeurs avec les autres sociétés francophones et francophiles.

Le 21ème siècle nous appartient si nous sommes prêts à relever ensemble les défis auxquels nous sommes confrontés.

Les opportunités qui s'offrent à nous sont sans précédent ; à nous de les saisir.

Les pays de la Francophonie ont un rôle déterminant dans l'avenir que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.

Tous ensemble, soyons à la hauteur de leurs attentes et livrons-leur ce monde meilleur qu'ils attendent avec tant d'impatience et qu'ils bâtiront avec nous, si on leur tend la main. Merci.

Source :

<http://pm.gc.ca/fr/nouvelles/2016/11/27/discours-du-pm-la-ceremonie-douverture-du-sommet>

De la santé publique au Togo : LE GOUVERNEMENT EN MODE VIGILANCE CONTRE LA MÉNINGITE

La 13ème réunion annuelle sur la surveillance, la préparation et la réponse aux épidémies de méningite en Afrique ouvert à Lomé hier

Le développement d'un pays repose essentiellement sur la bonne santé de sa population. C'est à ce titre que la question de la santé publique et des infrastructures sanitaires doit occuper une place de choix dans l'élaboration des politiques publiques.

Parmi les maladies qui constituent une réelle menace pour la santé des populations, l'on cite avec toute conviction, la méningite. Cette maladie a fait des victimes au Togo en début de cette année 2016, touchant 1975 personnes et causant 127 décès.

Au regard du degré de nuisibilité de cette maladie, des réunions sur la surveillance, la préparation et la réponse aux épidémies de méningite en Afrique se tiennent chaque année.

La 13ème édition de cette rencontre, devenue une rituelle, selon les mots



Photo de famille

du ministre togolais de la santé, Pr Moustapha Mijiyawa, s'est ouverte le lundi 28 novembre à Lomé. Elle prendra fin le mercredi 30 novembre.

L'ouverture officielle de cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre togolais de la Santé, de plusieurs personnalités de diplomatiques accréditées au Togo dont l'ambassadeur d'Egypte au Togo, l'ambassadeur des USA au Togo, du représentant de l'UNICEF au Togo, la repré-

sentante résidente de l'OMS au Togo, ainsi que les partenaires techniques et financiers et le président de la délégation spéciale de la ville de Lomé.

Les participants à cette rencontre sont issus de vingt (20) pays appartenant, pour la plupart, à la ceinture de la méningite feront, aux termes de ces trois jours de réflexions intenses, des recommandations pertinentes en vue de faire obstacle à la résurgence de la maladie.

" la mise en œuvre de vos recommandations doit être considérée comme un fait acquis par nos plus hautes autorités, notamment le Chef de l'Etat togolais, qui, comme constamment inspiré par Edgar Faure, a toujours mené une politique économique de raison, une politique sociale de passion, et une politique étrangère d'ouverture " a déclaré le Professeur Mijiyawa.

Notons que la méningite est une maladie contagieuse et meurtrière mais guérissable qui se transmet d'une personne à une autre, quel que soit l'âge. Elle est causée par plusieurs types de microbes : méningocoque A, méningocoque C, méningocoque W, méningocoque X, méningocoque Y, pneumocoque et Haemophilus.

Cette maladie se transmet d'une personne malade à une autre personne bien

portante à travers : la toux, les éternuements, la salive. La promiscuité peut également favoriser la transmission de la maladie.

Pour identifier une personne malade, on constate sur la personne adulte, une forte fièvre qui survient brutalement, des maux de tête, des vomissements, une raideur de la nuque. Chez le nourrisson, une forte fièvre, qui survient brutalement des maux de tête, des vomissements, le bombement de la fontanelle, les convulsions, les pleurs, le refus de téter, la nuque molle (cou mou n'arrivant pas à supporter la tête) et parfois des tâches sur le corps.

Pour donc l'éviter, il faut éviter les contacts étroits avec les malades, limiter les visites aux malades, se faire vacciner (la vaccination est une mesure préventive. C'est la plus efficace).

Armand

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles :

La prison en réalité n'est pas forcément derrière les barreaux

La femme ! Son rôle ou sa contribution dans l'épanouissement d'un foyer reste toujours difficilement évaluable. Mais, tout le monde s'accorde à reconnaître que cette contribution est capitale.

Toutefois, dans certaines sociétés, la femme ne reçoit pas la considération qui lui est due, non seulement en tant que personne humaine, mais également en tant que partenaire au foyer. Elles sont plutôt l'objet de discrimination, de stigmatisation, de traitement illégal et par ailleurs victimes de toute forme de violences.

Pour briser cet élan d'injustice sociale, les nations unies ont reconnu un corps de droits à la femme en vue de la protéger des instincts rebelles de l'homme. En effet, certaines femmes sont victimes de coups et blessures de la part de leur mari.

D'autres sont tourmentées par des situations d'harcèlement sexuel, d'autres encore ne savent où donner la tête du faite de leur dépendance écono-

mique à l'égard de leur mari qui les affame à volonté.

Au Togo, les plus hautes autorités, en premier lieu, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, sont conscientes de la situation des femmes et développent des actions multiformes en vue de leur épanouissement.

Entre autres actions, on peut citer les différentes actions en faveur de l'autonomisation de la femme sur le plan économique et social, la nécessité de l'équité genre voulu par le Chef de l'Etat.

L'autre élément de violence qui devrait retenir l'attention est le harcèlement sexuel que l'on constate dans les entreprises privées ou parapubliques et différents services.

Le plus souvent, les filles en quête d'emploi sont abusées du fait de leur désir assoiffé de trouver un emploi. Ceci plombe la dignité de ces femmes.

La prison en réalité n'est pas forcément derrière des barreaux en fer. Les femmes au foyer se retrouvent parfois malheureusement



Une scène de violence sur une femme

en prison du fait des incompréhensions et disputes, mais encore plus grave sont victimes de multiples formes de violences. Des violences psychologiques, aux violences physiques en passant par des violences économiques, les femmes font face parfois à une violation grave de leurs droits et à une atteinte grave de leur dignité.

Pourquoi donc cette Journée ?

Parce que :

- La violence contre les femmes est une violation des droits de l'homme.
- La violence contre les

femmes résulte d'une discrimination à l'égard des femmes, tant dans le droit que dans les faits, ainsi que de la persistance d'inégalités entre hommes et femmes.

- La violence contre les femmes a de lourdes conséquences et peut empêcher la réalisation de progrès dans certains domaines, comme l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le HIV/sida et la paix et la sécurité.

- La violence contre les femmes a de lourdes conséquences et peut empêcher la réalisation de progrès dans certains

domaines, comme l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le HIV/sida et la paix et la sécurité.

" La violence contre les femmes est un problème mondial. Jusqu'à 70 pour cent des femmes sont victimes de la violence au cours de leur vie

Le manque inquiétant de financement est l'un des principaux obstacles aux efforts déployés pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles de tous horizons. Les initiatives de prévention et d'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles manquent donc cruellement de ressources.

Même si des programmes-cadres tels que les Objectifs de développement durable (ODD), qui tendent notamment à éliminer la violence faite aux femmes et aux filles, sont porteurs d'espoir, ils doivent pouvoir disposer de fonds suffisants pour pouvoir réellement transformer la vie des femmes et des filles.

La rédaction

Renouvellement des organes de l'OMCT :

Deux Africains dont un Togolais élus pour siéger a l'Assemblée générale de l'OMCT

André Kangni Afanou hisse plus haut l'honneur du Togo

Sur proposition de son Conseil Exécutif, l'OMCT vient d'élire, a son Assemblée générale huit (8) nouvelles personnalités. Il s'agit de :

- 1- Armel NIYONGERE, du Réseau SOS Torture Burundi
- 2- André AFANOU, Directeur du CACIT-Togo, Coordonnateur Afrique du CCPR Centre
- 3- Hina JILANI du Pakistan
- 4- Nigina HAKHIEREVA, du Tadjikistan
- 5- Peter ZANGL, European Union Représentative
- 6- Luis PEDERNEIRA, Directeur ELSUR-URUGUAY
- 7- Stephanie BREWER, Advocacy MEXICO
- 8- Rose TRAIANO, Exécutive Director PAHRA

Par la même occasion, Mme Hina JILANI a été élue Présidente de l'OMCT.

Mme JILANI a été



André Kangni Afanou

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, lors de la création de ce poste.

L'OMCT a célébré cette semaine son 30ème anniversaire. Plusieurs activités ont été organisées dont un Forum en présence du prince

jordanien Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein, Haut Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme.

Créée en 1985, l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) constitue aujourd'hui la principale coalition internationale d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant

contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant.

Avec 311 organisations affiliées dans le monde à son Réseau SOS-Torture, et plusieurs dizaines de milliers de correspondants dans tous les pays, l'OMCT est le plus important réseau d'organisations non gouvernementales actives dans la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde.

Son Secrétariat international basé à Genève accorde une assistance individualisée médicale, juridique et/ou sociale à des centaines de victimes de la torture et diffuse chaque jour des interventions urgentes dans le monde entier, en vue de protéger les individus et de lutter contre l'impunité. Des programmes spécifiques

permettent d'apporter un soutien à certaines catégories particulièrement vulnérables comme les femmes, les enfants et les défenseurs des droits de l'homme.

Dans le cadre de ses activités, l'OMCT soumet également des communications individuelles et des rapports alternatifs aux mécanismes des Nations Unies et collabore activement au respect, à l'élaboration et au renforcement de normes internationales de protection des droits de l'homme.

L'OMCT jouit du statut consultatif auprès des institutions suivantes : ECOSOC (Organisation des Nations Unies), Organisation Internationale du Travail, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Conseil de l'Europe.

La rédaction



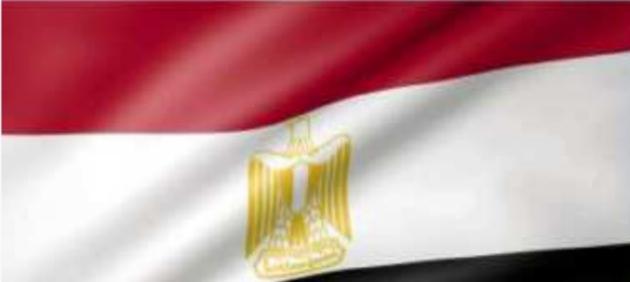


Foire Internationale de LOME
Foire de toutes les opportunités



SALON INTERNATIONAL DES COSMETIQUES ET DE LA BEAUTE DE LOME
SICOBE - LOME





RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTTE,
PAYS INVITÉ D'HONNEUR

THEME:

PROMOTION DE L'AGRO-INDUSTRIE, GAGE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



CETEF-LOME | +228 90 31 76 37 - 90 17 77 55
ceteflome@cetef.tg | www.cetef.tg

T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque symétrique



LE LEADER

service client : 800

www.facebook.com/Tagocel

www.twitter.com/tagocel

www.tagocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001

**Fondement
Juridique**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

Récépissé n°0534/08/ 01/ 16/HAAC

Siège : Gblinkomégan (Adidogomé),

à côté de l'école Newton

Tél:(00228) 22 43 64 78

Cel:(00228) 90 20 49 79

98 42 32 36

E-mail:

lefondementjuridique@yahoo.fr

N° de compte Bancaire ECOBANK :

7020811416991301

Directeur général & de publication :

ATTISSO Armand

Rédacteur en chef :

Laré DAHAME

Rédacteurs :

Armand ATTISSO

Elom KPOGO

Laré DAHAME

Infographie : JPB (90 00 59 31)

Imprimerie : La Colombe

Tirage : 2.000 exemplaires